Compte rendu F3SCTD 02 avril 2026

Présents

Administration
Mmes Boutec (référente RH), Le Bot (cheffe de la div 1D), Charrel-Martin, Hardy (assistante sociale) M.Labarre (conseiller de prévention), Nicolazic (SG), Gaubert (Inspecteur SST - écoles, collèges, lycées dont installations sportives et administrations pour les 4 départements de l'académie)

Organisations syndicales
FSU (6) – UNSA (2) – FO (2) – CFDT (1)

Lecture des déclarations préalables

FSU - FO - UNSA - CFDT

Réponses administration

Monsieur Nicolazic répond :

Moyens
Il entend que la suppression de certains postes nous dérange mais il estime que c'est inévitable.
Ne pas oublier que 4000 postes sont créés pour la rentrée 2026.
Le point de vue de la FSU : Mais 4000 postes sont supprimés !
Loi de finance annexe B plus d'1 milliard d'euros supplémentaires
Le point de vue de la FSU : Ce budget est gonflé artificiellement en intégrant le calcul des pensions. Une fois celles-ci retirées, on constate que la France investit moins que la moyenne européenne et de l'OCDE, notamment dans le primaire.

Le désintérêt de l'État
A tous les étages de la « maison », les personnels sont engagés, il ne considère donc pas que l'on puisse parler de désintérêt de l'État et ajoute que critiquer ne grandit pas le débat, ni le dialogue social.

Nouvel outil SST : le but de la clarification des CGU n'est pas de freiner l'expression sur le terrain.
Nous sommes tous concerné·es par la santé au travail.
Il y a beaucoup de personnel heureux. Il y a 2300 PE dans le département. Tout le monde ne va pas mal
Quels rôles souhaitez-vous jouer ?
C'est collectivement que nous devons répondre aux situations.
Nous n'avons pas de baguette magique.
S'attarder sur 2 ou 3 situations et en faire une généralité n'est pas constructif.

Le point de vue de la FSU
Nous ne pouvons que nous féliciter que toustes nos collègues ne souffrent pas au travail.
Malheureusement, nous ne pouvons que constater l'augmentation des signalements de souffrance au travail, dans leur grande majorité liés aux risques psycho-sociaux.
Nous n'avons pas de baguette magique, nous non plus, loin s'en faut, mais un devoir d'alerte et d'accompagnement. Ce n'est donc pas à nous de trouver les solutions pour protéger nos collègues. Ce devoir incombe à notre employeur.

Organisation des PAS :
Monsieur Nicolazic estime que les PAS sont une évolution positive pour les AESH.

Le point de vue de la FSU : L'Assemblée nationale a rejeté par deux fois la généralisation des PAS.
La volonté de généralisation à la rentrée 2026 dans les Côtes d'Armor interroge donc particulièrement.

Suivis des signalements
Pour le secrétaire général, il s'agit de prendre les problèmes avec objectivité ; il n'y a pas de volonté de mettre la poussière sous le tapis.

Point de vue de la FSU : Nous nous en félicitons, d'autant qu'étant données les restrictions budgétaires, il n'y a plus de tapis !!!
Plus sérieusement, nos collègues attendent des aides et des solutions de terrain, au quotidien pour enseigner à toustes le plus sereinement possible.

Monsieur Nicolazic salue le travail de M. Labarre.
La FSU ne peut qu'abonder.

Réflexions du secrétaire général autour du managment
« Le management n'est pas négatif. »
Il es important de savoir comment on fédère autour d'un projet ?
Le co-développement est un point d'appui
Il existe un vrai défi autour de l'accompagnement des équipes enseignantes premier et second degrés.
Il faut trouver comment vivre ensemble entre personnes qui ne se ressemblent pas.
La dimension RH a alors toute son importance.
L'enseignant a besoin d'aide pour être collectif.
La gestion du temps est un vrai sujet.

Le point de vue de la FSU sur le new managment public
Nous vous invitons à lire ou relire les ouvrages de Evelyne Bechtold-Rognon , Manager ou servir ? Les services publics aux prises avec le nouveau management public (éd. Syllepse, 2011, réédition en 2015) et Pourquoi joindre l'inutile au désagréable ? (Éd. L'atelier, 2018)

Quant à terme managment, « son origine est reliée à l'anglais to manage : « diriger un cheval », mot probablement emprunté de l'italien maneg-giare, issu du latin manus agere : « conduire avec la main », d'où manège attesté en français à la fin du xvie siècle, qui désigne l'action de dresser un cheval » extrait de l'article Management, une histoire de domesticité ? par Hervé Chambrin

Validation du PV de la FS3SCT

Validation du compte rendu de la visite à Bégard du 4 décembre 2025

Visite du lycée Le Dantec – Jeudi 7 mai 2026 (9h-12h)

M. Labarre explique le déroulé de la journée.
Objectifs :
- Formation des membres de la délégation sur le risque amiante
- Présentation de la gestion du risque amiante par la région Bretagne
Sans finalité d'établir des préconisations de la part de la délégation

Participant·es extérieur·es à la délégation :

Mme Le Flem, proviseure

M. Blin, responsable de la DRAT (rectorat de Rennes)

M. Prudhomme, chargé d'études risques sanitaires (pôle analyse des risques) région Bretagne

Mmes Weber, Tanguy, Jeammet, Guédé et M. Debretagne, Maillot participeront à cette journée de formation et de visite au lycée Le Dantec de Lannion, le 7 mai 2026.

GT académique sur la prévention des risques spécifiques en EPS

Présentation par M.Gaubert

L'objectif de ce GT est la prévention de différents risques :

- troubles de la voix

- troubles auditifs

- RPS

Ce travail a été mené avec le médecin des personnels.

Des solutions collectives (en priorité) ou individuelles sont à proposer sachant que chaque bâtiment a ses propres problématiques donc ses propres solutions. (ex. panneaux de bois qui peuvent atténuer le bruit).

Formations récurrentes de prévention pour les professeur·es d'EPS en partenariat avec le réseau PAS de la MGEN : posture et positionnement de la voix notamment.

Les membres de ce groupe de travail se sont régulièrement appuyés sur les travaux et enquêtes du SNEP-FSU .

Un guide académique est en cours de validation.

Par ailleurs, un guide sur la gestion du bruit réalisé par le 29 est en ligne sur Toutatice.

La demande de financement des EPI, type bouchons filtrants doit être faite à l'employeur et non sur les fonds de l'établissement. La priorité reste la protection collective (locaux équipés de plafond anti-réverbération, revêtement de sol, etc.)

Désignation de 2 personnes à la formation « Analyse des accidents de travail » le 11 juin 2026 au Rectorat

En juin 2025, deux représentantes de la FSU 22 avaient bénéficié de cette formation.

Mmes Le Douce et Tanguy y participeront cette année.

Précisions des conditions générales d'utilisation du nouvel outil

Idée de protéger l'anonymat dans les fiches.

Protéger le personnel et les personnes nommées.

Les éléments de contexte peuvent être donnés dans un second temps (par téléphone, mail, rendez-vous...)

Rester sur des faits

Ne pas mettre les initiales d'un nom, d'un prénom..., ni de renseignements médicaux (élève TDAH par exemple)

Une fonction brouillon est désormais proposée.

Le processus : 2 cas de figures

-En cas de non respect des CGU : la fiche est retoquée

-Si CGU OK, la fiche suit son cours : lecture et validation.

-Si la fiche est validée mais qu'elle ne respecte pas les CGU, proposition de réécrire une fiche et la première sera supprimée.

48h pour modifier la fiche.

(Flash numérique du 13/02/26 avec ces explications).

Le point de vue de la FSU

Un groupe de travail académique sur le thème a été programmé à la demande de la FSU et des autres OS. L'enjeu reste de ne pas rendre l'outil inefficient en le vidant de sa matière.

Présentation du guide instances

Ces guides ont été élaborés lors de travaux concertés entre les secrétaires (administratives et élu·es des personnels) des FS et les conseillers de prévention. Travaux lancés à l'automne 2024.

Une affiche sera adressée aux directeurices et aux chef·fes d'établissements pour affichage dans les salles des personnels.

Une version dématérialisée sera disponible à partir du mois de juin sur Toutatice.

Échanges sur la question des accès aux documents réglementaires

Le DTA est à la disposition de tous les personnels, usagers, usagères, etc. les voisin·es de l'établissement y compris.

La réglementation ne prévoit aucune règle de consultation.

Les raisons de sûreté constituent les seules restrictions. Le DTA contenant des cartes, il peut être consulté sur place mais pas adressé in extenso par courrier ou courriel.

La FSU a demandé quelles étaient les avancées dans la remontée des DUERP et DTA dans le département.
Le Conseiller prévention travaille quotidiennement à l'obtention de ces documents.
Certaines municipalités, certains établissements ont été bons élèves et ont renvoyé les documents avant la date butoir du 31 janvier 2026.
D'autres ont eu besoin d'une information et d'un rappel.
D'autres encore, malgré les sollicitations et la pédagogie, ont reçu un rappel administratif émanant de la DSDEN.

Un bilan chiffré sera présenté lors de la prochaine FS, le jeudi 18 juin.

C.I.O . de Saint-Brieuc

Un lieu de réimplantation est recherché depuis plusieurs mois.

Il est fort probable, sans que cela ne soit certain, que le CIO soit installé dans les locaux actuels du GRETA (qui serait implanté dans le lycée Chaptal) sur le site Madeleine Marzhin où se trouve également l'INSPé.

Aucune date n'a été évoquée.

GT académique sur les conditions de retour en activité après un congé long

L'accompagnement du retour en activité après un congé long, sur un poste adapté, en temps partiel thérapeutique, avec ou sans RQTH est questionné par la FSU.

Un groupe de travail académique a donc été constitué. Le guide résultant de l'aboutissement des travaux devrait nous être présenté à la prochaine FS.

Médecine de prévention

Une psychologue clinicienne a été recrutée par l'académie et prendra ses fonctions en septembre 2026.

Pour le moment, l'académie compte 3 médecins des personnels basés en Ille et Vilaine, dans le Morbihan et dans le Finistère.

Les personnels des Côtes d'Armor sont reçus soit par le médecin du Morbihan, soit par celui du Finistère selon leur lieu de résidence.

La FSU interroge sur le possible recrutement d'un·e infirmière par la DSDEN , comme prévu dans le cadre défini par la DGAFP.

Ce n'est pas à l'ordre du jour.